



## Construction bois

# Deux ministres chez Charpentes Houot : polyvalence et excellence en lumière

*"Charpentes et structures bois, bâtiments d'exception", ainsi Charpente Houot, société vosgienne employant 45 personnes, définit-elle son offre. Bâtiments publics très divers, immeubles d'habitation R+3 à R+6, commerces franchisés, etc. : la spécificité de la société réside dans sa polyvalence et sa maîtrise de tous types de construction bois. Mi-mars, Emmanuelle Cosse et Stéphane Le Foll ont rencontré les hommes et les femmes à l'œuvre pour la réalisation de tels ouvrages, et ont découvert les dernières évolutions du métier de charpentier...*

**P**hilippe Roux et Yvan Viry, principaux actionnaires de Charpente Houot, le premier en étant aussi le dirigeant, ont accueilli le 16 mars dernier, accompagnés de représentants de la filière – en particulier Luc Charmasson, vice-président du CSF bois – et d'élus, deux ministres à la fois, Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Ceux-ci s'étaient auparavant rendu sur le chantier de la résidence Voltaire à Raon-l'Étape



(restructuration passive de deux bâtiments et construction de 28 logements), et sur le site de la résidence Jules-Ferry à Saint-Dié-des-Vosges (résidence bois paille R+7 de 26 logements, labellisée Passiv'haus). Ils ont longuement visité les ateliers de production de structures bois, et se sont immergés dans le quotidien des travailleurs du bois, avant de faire officiellement l'annonce du lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (Ami) "Bois – bourg", destiné à soutenir, tout en œuvrant à réhabiliter les centres bourgs, 100 projets de construction ou de réhabilitation dans les territoires ruraux – Stéphane Le Foll affirmant que son ministère dédiait

**Philippe Roux, président de Charpente Houot, a reçu les ministres du Logement et de la Forêt, Emmanuelle Cosse et Stéphane Le Foll.**

d'emblée 100.000 euros à cet Ami. Les deux ministres ont exprimé leur soutien à la filière construction bois, l'exhortant en quelque sorte à jouer des coudes dans le nouveau monde de la "bioéconomie".

### **Savoir-faire**

Installée à Sainte-Marguerite, dans l'agglomération de Saint-Dié des Vosges, Charpente Houot bénéficie d'un long passé d'entreprise du bois. Ayant fait partie du groupe Pinault, puis ayant été une des entreprises sœurs séparées après la revente dans les années 1990 (Charpente houot, Construction Houot, Menuiserie Houot, Cuisines Houot), elle a été rachetée par Philippe Roux, en 2000.



(crédit photo F. Hermann)

**Philippe Roux face aux ministres découvrant les outils très complets du bureau d'études.**

Ingénieur Enstib, Philippe Roux avait alors déjà une importante expérience, ayant travaillé pour Weisrock (lamellé-collé), puis Construction Houot. L'entreprise n'a cessé de se développer, réalisant des constructions prestigieuses, développant géographiquement sa sphère d'influence. Si elle travaille dans la France entière, la société réalise aujourd'hui un tiers de son chiffre d'affaires en Ile-de-France. Celui-ci est de 10 millions d'euros et a chuté après des difficultés engendrées par la conjoncture d'après-crise de 2008 relative au marché de la construction. *"Nous avons réduit la voilure"*, expliquait tout simplement Yvan Viry, et l'entreprise a ainsi résisté à cette difficulté passagère. Elle emploie aujourd'hui 45 personnes, qui œuvrent au siège à Sainte-Marguerite aux services administratifs et commerciaux, au bureau d'études et des méthodes et dans les ateliers de fabrication, et également sur les chantiers, l'entreprise effectuant étude, fabrication et pose, *"des prestations intégrées"*, qui sont une garantie et une sécurité pour les clients selon Philippe Roux.

**Dans l'atelier d'usinage.**



(crédit photo F. Hermann)

### Organisation

Pour les deux ministres, l'immersion a commencé comme il se doit au bureau d'études et des méthodes. Equipé de logiciels RDM et CAO, dédié à la conception technique des projets bois, dont le degré



(crédit photo F. Hermann)

**Dans l'atelier de montage ossature bois, équipé d'une Bosmob Bostitch.**

### ✓ ZOOM

#### Modules préfabriqués

Charpente Houot a présenté aux ministres et tout particulièrement à la ministre du Logement, pouvant se trouver face à une situation de demande de logements d'urgence, un module d'habitation BBC, chambre d'hôtel préfabriquée, que la société a développé, dans le cadre d'une commande des hôtels Eklo. La construction allie structures légères en bois et éléments béton pour l'inertie, et est entièrement réalisée en usine. Les modules assemblés sont recouvert par des murs manteaux (façade extérieure en bois comme c'est le cas pour les hôtels Eklo).



**Le responsable de l'atelier de production et de la logistique Jean-Luc Picart devant l'une des trois machines d'usinage à commande numérique, la Baljer et Zembrod, les autres étant une Uniteam et une Hundegger Speedcut SC3.**

d'originalité ne fait jamais peur chez Charpente Houot – en témoigne par exemple l'amphithéâtre incliné de l'Enstib, un symbole du caractère high tech du bois –, le bureau d'études s'investit fréquemment au niveau des avant-projets, afin d'aider à définir la solution technique bois optimale à privilégier. Pour l'entreprise, il s'agit "d'apporter un haut niveau de service", expliquait Jean-Luc Zins, responsable du bureau d'études – étant passé par le Critt bois – et aussi, compte-tenu de l'évolution du métier, d'intégrer en amont toutes les spécificités tous corps d'états du bâtiment, de "maîtriser plutôt que subir". La société Charpentes Houot travaille désormais très fréquemment pour ce que le responsable du bureau d'études nomme "un macro-lot

*clos-couvert",* une enveloppe étanche et thermiquement adaptée. Cet état de fait a nécessité la montée en compétence du bureau d'études, qui prépare aujourd'hui activement la réglementation RT 2020. On est loin du travail originel du charpentier, et c'est ce qu'ont pu constater aussi les ministres en visitant les deux immenses ateliers, représentant une surface de 6.000 m<sup>2</sup>.

### Deux ateliers

Le premier atelier est dédié à la taille et l'usinage des pièces de bois, du bois massif d'ossature aux barres aboutées et contrecollées et aux grands éléments lamellés-collés, livrés par des entreprises diverses, dont certains fournisseurs vosgiens qui étaient présents pour

accueillir les représentants de l'État. Acquis en 2014, la Speedcut de Hundegger transforme à haute cadence les éléments de structure les plus petits et standards. Deux autres centres d'usinage complètent l'équipement, 1 centre de taille BZH 5 axes qui permet la taille d'éléments droits de charpente en bois massif et LC et 1 centre d'usinage Uniteam, installé en 2011, équipé de 2 têtes 5 axes pour des plateaux CLC et des pièces de LC courbes, que la société Charpente Houot entretient grâce à son atelier de maintenance électromécanique intégré.

Le second atelier est dédié au montage des ossatures bois, le degré de préfabrication proposé par Charpente Houot pouvant être très abouti (voir le zoom : "Modules préfabriqués"). Une cadreuse Bostitch Bosmob, acquise en 2009, y est installée, de même qu'une ligne de préfabrication verticale installée en 2014 qui intègre jusqu'à la pose du crépi. Sur l'espace de montage parallèle, Emmanuelle Cosse et Stéphane Le Foll se sont longuement intéressés aux monteurs en train de réaliser des logements sociaux devant rejoindre Les Lilas : pose des menuiseries, réalisation de l'étanchéité, bardage. "C'est un chantier où l'on gère tout le macro-lot", notait Benjamin Piquereau, un des trois responsables commerciaux. Il expliquait la gamme extrêmement variée des réalisations Charpente Houot, dont un échantillon était présenté sur des panneaux à l'attention des ministres : stades, bâtiments scolaires, immeubles d'habitation, commerces franchisés (dont 600 McDonalds), etc. Autant d'architectures bois désignant la potentialité de ce beau matériau à Stéphane Le Foll et Emmanuelle Cosse, celle-ci s'étant montrée très sensible aux capacités de performances énergétiques des ouvrages présentés.

Fabienne Tisserand

## ✓ ZOOM

### Maître cube

Philippe Roux a également présenté aux ministres du Logement et de la Forêt Maître Cube, une SAS regroupant huit entreprises de charpentes et construction couvrant la France, le "premier opérateur de la construction bois". Outre Charpente Houot en font partie Loy et Cie (Morbihan), Rousseau (Maine-et-Loire), Meha (Ile-de-France), Le Bâtiment associé (Marne), CPL bois (Calvados), SDCC (Isère) et Pyrénées charpentes (Hautes-Pyrénées). Ces entreprises qui coopèrent pour une couverture nationale optimisée regroupent un effectif de 550 collaborateurs, ont une capacité de production de 150.000 m<sup>2</sup> de Mob par an, et réalisent un chiffre d'affaires situé entre 80 et 100 millions d'euros. C'est une même expertise qui les a réunies, notamment en logements collectifs, établissements de santé, tertiaire et bureaux, résidences à thèmes ou bâtiments publics. Elles partagent une plateforme, où leur groupe est présenté comme "créateur de solutions bois".